Mariage princier

19 avril 1956

Jacques Nolet
AQEP

Introduction

Quand le prince Rainier III de Monaco décida d'unir sa destinée à celle de la roturière **Grace Patricia Kelly**, d'origine américaine, ce fut un événement important dans l'histoire récente de la principauté.

Pour ne pas être en reste, les Postes monégasques allaient marquer le mariage princier avec tout l'éclat requis. Ce qui signifiait une abondante production artistique tant au plan postal officiel que privé.

Voilà donc le sujet de la présente étude philatélique. Non seulement nous examinerons les timbres-poste émis (aussi bien les vignettes de la Poste ordinaire que celles de la Poste aérienne) sous plusieurs aspects (création artistique, impression, vente et utilisation postale), mais nous approfondirons davantage les «tirages spéciaux» (non dentelés, épreuves de luxe, épreuves collectives, blocs-feuillets spéciaux et le fameux album du mariage) de cette émission commémorative. Ce qui permettra aux lecteurs d'avoir enfin une vision complète de cette émission spéciale de Monaco mise en vente le 19 avril 1956.

Développement

Dès que fut connue de façon définitive la date du mariage princier, la direction des PTT de Monaco élabora sa stratégie afin de célébrer dignement l'heureuse union qui allait changer le cours des événements dans la principauté monégasque.

I - LA CRÉATION ARTISTIQUE

Les autorités postales monégasques eurent recours à plusieurs artistes afin de créer le sujet artistique qui allait servir à l'émission philatélique de Monaco en l'honneur du mariage princier (1).

A) Dessinateurs

Selon les indications données par la maquette originale, deux artistes participèrent à la conception du dessin original accepté servant à la création de cette émission postale spéciale: Detaille et Minne (2)

(1) Detaille

Il y eut un certain «Detaille» dont le nom se trouve dans la partie gauche de la maquette originale. Nous ne connaissons pratiquement rien de cet artiste, sinon qu'il était résidant de la principauté monégasque.

Selon le catalogue allemand *Michel* (Europa 1976—West, page 829), c'est lui qui aurait créé le dessin original de cette émission commémorative. A partir de cette

3

4

1

2

affirmation, nous pensons que ce fut Detaille qui imagina les principaux éléments de la maquette artistique: les portraits des futurs mariés insérés dans un médaillon ainsi que leur monogramme. Nous verrons, plus loin, ce qu'il en est de cette affirmation.

Faut-il le rapprocher des «Éditions Detaille» qui produisirent une carte postale à l'occasion du mariage princier, et dont le siège social était situé dans la ville de Monte Carlo ❸ ? Voilà une interrogation dont la réponse serait susceptible de résoudre ce premier mystère.

C'est tout ce que nous savons sur cet artiste dont nous ne retrouverons plus le nom dans la production des timbres monégasques par après.

(2) Minne

L'autre artiste qui collabora à la création de ce dessin fut Bernard Minne, dont nous retrouvons le nom à la droite du design. Il est davantage connu que le précédent, ayant participé à la conception de nombreuses émissions postales pour Monaco ❹.

Habitant Nice depuis fort longtemps, Bernard Minne possédait une solide réputation de dessinateur pour avoir fait trois ans d'études sous la direction des plus grands maîtres dans la capitale française.

Le catalogue *Michel* (op. cit., page 829) a, semble-t-il, fait une erreur monumentale en attribuant une partie de la gravure à Bernard Minne. Jamais cet artiste n'a gravé de timbres-poste; il a uniquement dessiné des vignettes postales. C'est la raison qui nous porte à croire que ce catalogue allemand de grande réputation a erré sur cette information.

Bernard Minne, spécialisé dans le dessin, contribua à ce projet de maquette, en lui donnant sa forme définitive. Aujourd'hui, on parlerait de «la mise en page» de ses éléments constitutifs afin d'en obtenir un meilleur effet visuel, ce qui manquait probablement à la conception artistique imaginée par Detaille.

(3) Esquisse originale

Que comprend donc cette esquisse originale créée par les deux artistes mentionnés précédemment ? L'illustration #2 représente les portraits du couple princier, chacun à l'intérieur d'un médaillon. Celui de droite représentait Rainier III, tandis que celui de gauche illustrait Grace Kelly. En plus, il y avait au centre un monogramme fait des lettres R (pour Rainier III) et G (pour Grace Kelly), entrelacées.

L'ayant acceptée, les autorités compétentes la présentèrent au futur couple princier qui lui donna gracieusement son approbation. Dès lors, les Postes monégasques confièrent à Jules Piel le travail de la gravure.

B) Gravure

On sait la difficulté de transposer sur un bloc d'acier doux un dessin au moyen de la taille-douce. Ce qui explique pourquoi cet artiste consacra au moins un mois de travail à cette tâche.

Jules Piel ❺ n'était pas un inconnu dans la gravure des timbres-poste, puisqu'il avait commencé sa carrière en 1933 pour la France métropolitaine et avait déjà gravé quelques vignettes postales monégasques, en taille-douce et en typographie.

Nous avons des signes concrets de son travail grâce aux épreuves d'artiste ❻ qu'il réalisa lui-même pour chacune des valeurs nominales émises dans le cadre de cette série commémorative, tant pour la Poste ordinaire que pour la Poste aerienne.

II - IMPRESSSION DES TIMBRES-POSTE

Lorsque les autorités postales de Monaco eurent accepté officiellement le poinçon gravé par Jules Piel, l'Atelier de fabrication des timbres-poste, de Paris, pouvait entreprendre son travail technique menant à l'impression des timbres-poste de cette émission spéciale en l'honneur du mariage princier.

A) Molettes

Après avoir durci à l'acide le poinçon gravé, l'Atelier transféra ce poinçon sur des «molettes» répétant vingt-cinq fois la même image. Puis, comme ces timbres-poste seraient bicolores, il fallait créer les cylindres appropriés. Ce travail est assez long, puisqu'il faut faire appel au sidérographe et au découpage des molettes. Il dura environ un mois (à la condition expresse de réaliser tous ces éléments simultanément).

B) Essais de couleur

La seconde étape de ce processus technique consiste à réaliser des «essais de couleur» à partir des molettes. Habituellement l'Atelier de fabrication des timbres-poste, situé boulevard Brune, imprimait entre 15 et 33 feuilles d'essais de couleur différentes du même timbre, afin de donner aux responsables concernés une bonne palette des nuances.

Il est probable qu'une seule des vignettes des timbres-poste émis a servi à la réalisation de ces essais de couleur pour l'ensemble de la série, si nous nous fions à la procédure habituelle utilisée lors de l'impression d'une longue série (comme c'était le cas de cette série commémorative spéciale).

Toutefois, il est possible que certaines valeurs aient servi pour la réalisation de ces essais de couleur puisque nous ignorons, actuellement, ce qui s'est passé exactement au cours de cette impression. Si c'est le cas, il y aurait eu un tirage d'essais de couleur pour chacun des segments de cette série postale spéciale: une valeur pour la Poste ordinaire, et une autre pour la Poste aérienne. On pourrait même envisager que toutes les valeurs nominales de cette série postale spéciale ont servi à réaliser les essais de couleur, mais ce n'était pas là la pratique habituelle de cette Imprimerie d'État.

La preuve incontestable de l'existence de ces «essais de couleur», c'est que le catalogue Maury les cote, à la page 275 de sa 11ie édition (1978). À cette époque-là, ils valaient déjà 375 francs français.

❺

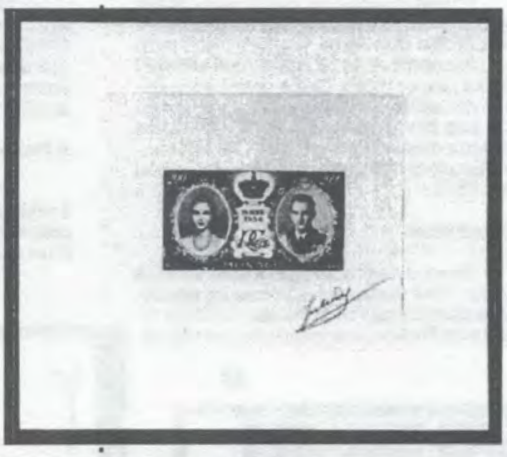

❼

❻

C) Choix des couleurs

À partir de ces essais de couleur, les PTT monégasques ont décidé que ces timbres spéciaux seraient imprimés en deux couleurs. De plus, elles ont adopté, à partir des planches tirées en diverses nuances, les couleurs de chacune des valeurs nominales de la série.

En voici rapidement l'énumération:

1F	:	vert foncé et noir
2F	:	carmin et noir
3F	:	outremer et noir
5F	:	vert-jaune et noir
15F	:	brun et noir
100F	:	violet et brun
200F	:	rose-carmin et brun
500F	:	ardoise et brun

D) Impression

Après avoir choisi les nuances voulues, les PTT de Monaco ont commandé un tirage précis de chacune de ces valeurs nominales auprès de leur imprimeur habituel, l'Atelier du Timbre de France.

(1) la commande

Les Postes monégasques ont commandé à l'Imprimerie d'État française les tirages suivants:

1F	:	15000000
2F	:	7000000
3F	:	6000000
5F	:	5000000
15F	:	3000000
100F	:	400000
200F	:	375000
500F	:	350000

Les quantités livrées devraient se rapprocher des chiffres indiqués ci-haut, tout en acceptant quelques variations minimes selon le temps accordé sur les presses ou les problèmes d'impression rencontrés.

(2) le tirage

D'après le *Catalogue Spécialisé des Timbres de Monaco* de A. Novo, l'Imprimerie d'État française a été obligée d'effectuer plusieurs tirages pour les timbres de la Poste ordinaire (1F à 15F) compte tenu du nombre des vignettes à imprimer, tandis qu'un seul tirage fut suffisant pour les timbres de la Poste aérienne (100F à 500F).

Seuls les coins datés pourraient nous indiquer avec précision les dates exactes de tirage de chacun des timbres-poste émis pour le mariage princier du 19 avril 1956. Se rapporter à la prochaine subdivision, intitulée «dates d'impression», pour plus de détails.

On trouvera ci-après le nombre de vignettes imprimées par l'Atelier du timbre pour répondre à la commande faite par les PTT de Monaco:

1F	:	14 985 000
2F	:	7 089 000
3F	:	6 235 000
5F	:	5 000 000
15F	:	2 717 500
100F	:	375 000
200F	:	322 500
500F	:	350 000

L'Atelier du Timbre de France réalisa cette commande des PTT monégasques avec un mois d'avance, de telle sorte que les timbres-poste commandés furent en possession des Postes de la principauté de Monaco à temps pour leur mise en vente le jour même du mariage princier.

(3) les dates d'impression

Selon A. Novo, dans son ouvrage cité précédemment, voici les principales informations sur le moment précis de l'impression de ces timbres-poste spéciaux: «Un seul tirage pour la série complète: CD 56; plusieurs tirages pour les petites valeurs» (page 113). Que signifient ces renseignements ?

Comme nous venons de le voir, seuls les «coins datés» pourront préciser ces informations de Novo. D'après les coins datés (CD) que nous possédons dans notre collection, il ressort que l'Imprimerie d'État française les a tirées durant les mois de mars et d'avril 1956.

a) Poste ordinaire

A. Novo affirme que les petites valeurs, c'est-à-dire les vignettes de la Poste ordinaire, ont eu plusieurs tirages compte tenu du nombre de timbres-poste à imprimer, étalés sur les deux mois cités.

Cet énoncé se confirme du moins pour le timbre de 15F, puisqu'il a été imprimé au minimum sur deux jours: d'abord le 20 mars (8) et ensuite le 11 avril 1956 (9).

Il est possible qu'il y ait d'autres dates. Mais jusqu'à présent, nous devons considérer uniquement ces deux dates pour cette valeur nominale car nous en avons la preuve, grâce aux coins datés en notre possession.

b) Poste aérienne

Quant aux hautes valeurs destinées à la Poste aérienne, on peut raisonnablement croire que deux journées ont suffi pour les imprimer: le 19 mars (200F et 500F) et le 20 mars (100F). Cette conclusion découle de l'affirmation citée d'A. Novo (page 113). Les illustrations (10) et (11) avancent ces deux dates. En conséquence, les hautes valeurs nominales ont été imprimées en mars 1956.

c) conclusion

Devant ces renseignements fournis par les coins datés, nous avons pu découvrir la chronologie utilisée par l'Atelier du timbre de France pour imprimer ces vignettes postales de Monaco. Celui-ci a commencé d'abord par les valeurs de la Poste aérienne à cause de leurs faibles tirages et a procédé ensuite pour les petites valeurs de la Poste ordinaire qui réclamaient des tirages beaucoup plus importants.

(4) leur vente

Grâce aux renseignements fournis par les PTT de Monaco, nous connaissons maintenant avec précision les chiffres exacts de vente de ces timbres commémoratifs spéciaux (12):

1F	:	14 983 600
2F	:	7 079 400
3F	:	6 234 725
5F	:	4 977 500
15F	:	2 717 500
100F	:	313 979
200F	:	303 992
500F	:	302 075

Voilà pourquoi nous pouvons dire qu'il y a eu exactement 302 075 séries complètes vendues (et non 310 600 comme l'indiquent le catalogue allemand Michel et le *Catalogue Spécialisé des Timbres de Monaco*) à cause évidemment du total des timbres-poste de la valeur nominale de 500F vendus aux guichets philatéliques.

III-UTILISATION POSTALE

Les philatélistes qui collectionnent les vignettes postales de Monaco savent par expérience comment il est difficile d'acquérir les timbres-poste monégasques en version oblitérée. Que d'efforts ils doivent réaliser pour en posséder une série complète, surtout pour les vignettes postales contemporaines.

Qu'en est-il de cette série commémorative spéciale du mariage princier de 1956? Il semble, selon le *Catalogue Spécialisé des Timbres de Monaco*, que «le tiers environ a été utilisé pour l'affranchissement» (page 113).

I) Premier jour

De ce tiers, une grande partie a servi à réaliser les plis «Premier jour» qui ont été réalisés en grand nombre. On s'est servi d'un cachet spécial (13) pour les annuler.

(8)

(9)

A. Novo en parle particulièrement bien à la page 125. Laissons-le nous le décrire: «Cachet en matière plastique, à cercle simple de 34 mm.—Au centre: couronne Princière stylisée et monogramme Princier; date fixe, 19 avril 1956, jour du Mariage du Souverain».

Il y a eu d'abord les plis «Premier jour» qui ont été abondants et de toute origine. Les illustrations ⑭ à ⑯ en présentent une série complète. Même certains plis évoquèrent les États-Unis d'Amérique, comme le montre l'illustration ⑰.

À cela s'ajoute en outre la photo officielle des mariés qui se retrouve avec la plus petite valeur nominale oblitérée avec le cachet officiel «Premier jour» de l'événement ⑱.

2) Usage courant

Notre collection renferme plusieurs plis ⑲ ayant servi à l'affranchissement courant. A noter que l'utilisation unique d'un timbre de cette série ⑳ constitue quelque chose de singulier, surtout pour la principauté de Monaco dont on sait l'utilisation restreinte de ses vignettes postales pour affranchir le courrier régulier.

Tout cela pour dire que cette émission commémorative spéciale constitue un cas exceptionnel dans l'histoire postale monégasque avec une si grande proportion de timbres-poste spéciaux oblitérés, soit près de 33 p. cent, même s'il s'agit très majoritairement de plis «Premier jour» qui n'ont pas vraiment circulé dans leur très grande majorité.

IV - LES TIRAGES SPÉCIAUX

La plupart des collectionneurs ne connaissent malheureusement que les timbres-poste dentelés de cette émission commémorative de Monaco. Toutefois, l'intérêt des spécialistes pour cette dernière réside surtout dans les fameux «tirages spéciaux» qui ont été, de l'avis de certains auteurs, plutôt «délirants» comme l'est si souvent la production postale spéciale des PTT monégasques.

A) Non dentelés

On pourrait croire que cette série spéciale de timbres monégasques aurait connu une émission de «non dentelés» comme c'est le cas pour tous les timbres-poste actuels de la principauté de Monaco.

Ce qui n'est pas le cas, puisque le catalogue Novo sur les timbres-poste de Monaco ne les mentionne même pas dans son chapitre XV (pp. 135 à 138). D'ailleurs, l'auteur précise que «ces impressions ne sont plus effectuées depuis 1952» (page 135).

Il faut par conséquent conclure qu'il n'y a pas eu de tirage spécial de «non dentelés» pour cette série commémorant le mariage de S.A.S. le prince Rainier de Monaco, selon la pratique des PTT monégasques instaurée en 1952.

B) Épreuves de luxe

De même, les PTT de Monaco ne réalisaient plus d'«épreuves de luxe» simples depuis plusieurs années. En fait, «ces impressions ne sont plus effectuées depuis 1953» affirme A. Novo (op. cit., page 139).

Il y a donc eu un «tirage spécial» d'épreuves de luxe simples pour chacune des valeurs nominales constituant cette série commémorative spéciale. Ce tirage spécial d'épreuves de luxe constitue une exception notable digne de célébrer cet événement.

En quoi consistent ces épreuves de luxe simples ? Écoutons A. Novo qui en donne une bonne description. Les «épreuves de luxe simples, formées par un feuillet de 110 x 80 mm. Au centre ne se trouve qu'un seul timbre imprimé dans sa couleur ou en noir. Le bas de chaque feuillet porte les 3 perforations de contrôle et l'inscription "Atelier de Fabrication des Timbres-Postes—Paris"» (page 139).

(1) couleurs originales

Comme il y a eu huit vignettes différentes émises le 19 avril 1956, il existera par conséquent huit épreuves de luxe simples dans les couleurs originales ㉑ de cette série commémorative spéciale.

Nous ignorons complètement le tirage exact de ces épreuves de luxe simples. Au minimum, il doit être de quatre cents exemplaires (ce qui correspond au nombre total d'albums réalisés à cette occasion).

Il se peut que le chiffre de tirage de ces épreuves de luxe soit supérieur, car on retrouve dans le négoce philatélique des séries complètes de ces épreuves de luxe simples pour environ 400 francs français.

Nous croyons maintenant que le tirage des épreuves de luxe pour cette émission spéciale dépasse sûrement le chiffre de 400 séries complètes à cause de la cote attribuée par les catalogues spécialisés ou même les catalogues généraux. Si ces épreuves de luxe originaient de l'Album du mariage, elles coteraient beaucoup plus... et seraient par conséquent très difficiles à acquérir.

(2) monochrome noire

Nous possédons une valeur nominale de cette série en épreuve de luxe simple monochrome noire ㉒. Il s'agit peut-être d'un cas isolé (probablement), mais il se peut qu'il existe d'autres valeurs monochromes noires (comme ce fut le cas de

⑩

⑪

⑰A

⑬

⑱

l'émission célébrant le 75e anniversaire de l'Union Postale Universelle, en 1949). Au moment de la rédaction de cet article, nous l'ignorons totalement. Voilà un autre mystère non résolu sur cette émission commémorative spéciale monégasque.

C) Épreuves collectives

La Poste monégasque a fait imprimer par l'Atelier de fabrication des timbres-poste de Paris des «épreuves collectives» de cette émission spéciale sur le mariage du prince régnant, Rainier III. Ces épreuves collectives mesurent 175 x 100 mm.

Nous lisons, encore une fois dans l'ouvrage rédigé par A. Novo, une belle description de ces épreuves collectives. «Feuillet plus grand réunissant soit la série complète, soit une partie de la série; les dimensions varient suivant le nombre de timbres qu'il comporte. Impression, contrôle et inscription, mêmes indications (que pour les épreuves de luxe simples)» (page 139).

(1) Poste ordinaire

Les cinq valeurs nominales les plus basses, c'est-à-dire celles de la Poste ordinaire, se retrouvent sans dentelure sur la première épreuve collective réalisée sur un papier carton appelé bristol.

Imprimées sur deux rangées horizontales, il y a d'abord, dans la partie supérieure, les trois premières valeurs (1F, 2F et 3F), tandis que les deux autres valeurs (5F et 15F) se retrouvent dans la partie inférieure 23 .

(2) Poste aérienne

La deuxième épreuve collective regroupe les trois valeurs nominales consacrées à la Poste aérienne: 100F, 200F et 500F 24 . La présentation se fait également sur deux rangées: supérieure (100F et 200F) et inférieure (500F).

(3) Tirage

Comme il s'agit d'un tirage spécial destiné à l'album du mariage, ces épreuves collectives dans les couleurs originales demeurent excessivement rares car elles sont «hors commerce» (*Berck Spécialisé*, 15e édition, page CC). Il faut croire que leur tirage se chiffre raisonnablement à 400 exemplaires correspondant au nombre d'albums réalisés.

D) Blocs-feuillets spéciaux

À partir de la même présentation réalisée pour les épreuves collectives mentionnées précédemment, l'Atelier de fabrication des timbres-poste imprima des «blocs-feuillets spéciaux» sur papier ordinaire gommé. Il y en a eu deux sortes: dentelés et non dentelés.

14

15

16

17

18

(1) dentelés

Les deux blocs spéciaux dentelés 25 26 émis à cette occasion se retrouvent dans l'album du mariage édité pour la cérémonie du 19 avril 1956. Nous aurons l'occasion de revenir sur le contenu de cette production exceptionnelle. Ils ont été imprimés à quatre cents exemplaires chacun selon le *Berck Spécialisé* (15e édition, page CC).

(2) non dentelés

Aussi rares que les précédents, les blocs-feuillets spéciaux «non dentelés» 27 28 ont été édités à part l'Album cité précédemment. Encore une fois, ce sont des «hors commerce» distribués par la principauté monégasque à des personnalités choisies. Sans donner de chiffres, A. Novo apporte quelques précisions supplémentaires : «Les épreuves collectives Nos 5 et 6 (papier gommé, timbres non dentelés) sont très rares; leur tirage est des plus réduits» (page 143). Les catalogues français reflètent sans aucun doute leur rareté, car ils les cotent à plus de deux mille francs la série.

(3) variétés spectaculaires

Il y a plusieurs années, un négociant de timbres-poste français offrait dans une vente sur offres quelques timbres de cette série commémorative en paire 29 ou en tryptique 30

Cette proposition nous avait fort intrigué; ce qui explique notre mise dans cette vente sur offres et l'achat réalisé à cette époque-là sans avoir résolu l'énigme que constituait leur existence ! Nous devons avouer bien humblement qu'elle a alimenté notre réflexion pendant plusieurs mois.

19

24

20

23

21

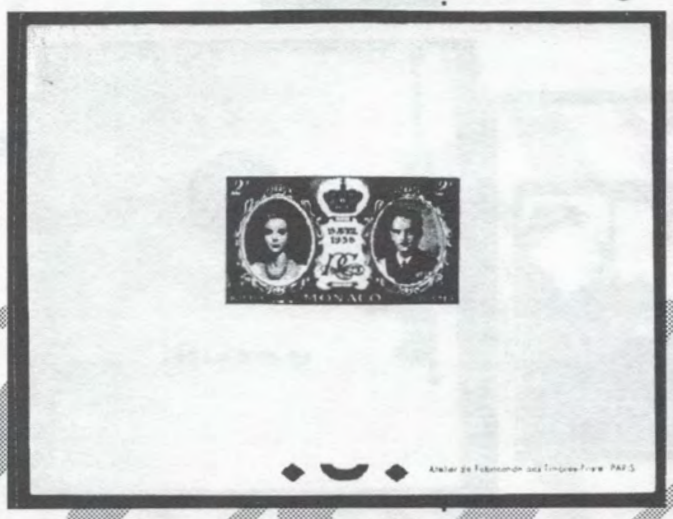

22

Maintenant nous croyons avoir éclairci l'origine de telles variétés. Il semblerait qu'un collectionneur (peu averti de la rareté des blocs-feuillets spéciaux dentelés) les aurait tout simplement découpés dans ces blocs-feuillets spéciaux dentelés. Il a pris les deux blocs-feuillets spéciaux dentelés et a détaché, en premier lieu, la rangée supérieure des timbres de la Poste ordinaire du feuillet (29) ; ensuite, ce fut également la rangée supérieure d'un autre bloc-feuillet dentelé, celui-là consacré aux vignettes de la Poste aérienne (30). Il ne reste plus qu'à retrouver le dyptique formé par les valeurs nominales de 5F et de 15F pour compléter ces variétés singulières (et spectaculaires pour les non initiés !).

Le marchand spécialisé en vente sur offres ne se doutait pas de la rareté singulière de ces variétés spectaculaires, sinon il aurait considérablement élevé leur mise aux enchères à un niveau correspondant à leur valeur réelle !

V - ALBUM DU MARIAGE

La production la plus spectaculaire de tous ces «tirages spéciaux» demeure néanmoins l'«album du mariage» produit à cette occasion, et dont le tirage se chiffre à 400 exemplaires. Voilà pourquoi nous en faisons un élément spécifique de la présente étude philatélique consacrée aux tirages spéciaux réalisés dans le cadre de cette émission spéciale sur le mariage princier.

A) Origines

À la demande expresse du futur couple princier qui désirait offrir un souvenir exceptionnel de leur mariage aux différents invités (31 souverains et chefs d'État du monde entier, ainsi qu'à certains invités, parents et amis), les autorités postales de Monaco ont demandé à Édouard Berck (31), le négociant philatélique parisien bien connu de la Place de la Madeleine et maintenant décédé, de réaliser un «album de mariage» spécial relié à l'émission postale commémorative du mariage princier.

Ce dernier, expert en souvenirs philatéliques de grande classe aussi bien qu'en reliures de luxe, accepta la proposition et releva ce grand défi avec une grande efficacité en un temps record, c'est-à-dire en moins de 21 jours.

B) Album du mariage

Nous avons la chance de posséder un exemplaire de ce merveilleux «album de mariage» du prince Rainier III et de Grace Kelly. Voilà pourquoi nous pourrons vous en détailler ici le contenu (32).

C'est un album dont la reliure est de couleur blanche et qui porte incrustée une médaille dorée représentant le couple princier, réalisée par Lagriffoul, de la Monnaie de Paris. On y voit également, frappée en or, la date du mariage princier: «19 avril 1956». Cet album a les dimensions suivantes: 27,5 cm (hauteur) sur 25 cm (largeur).

Suite en page 41

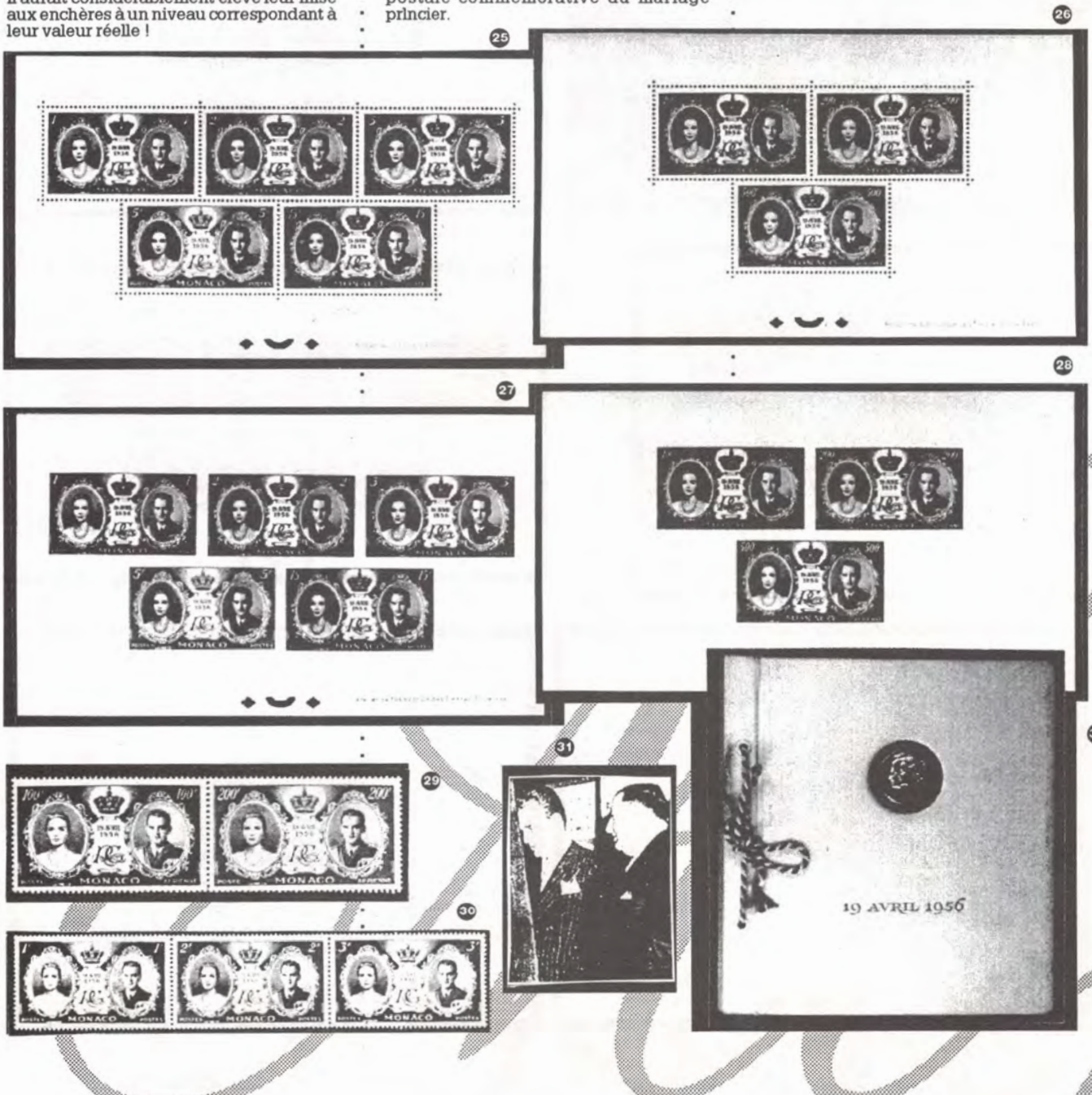

MONACO

PROGRAMME PHILATÉLIQUE (2 e partie – 1996):

- Série «Musée des timbres et des monnaies». 3 val.: atelier de monnaie, balancier, collection datant du règne d'Honoré V (5F); représentation d'un graveur de timbres-poste (5F); façade du Musée (10F).
- Office monégasque des téléphones. 2 val. (3 et 3,80F).
- Jeux Olympiques d'Atlanta. 4 val.: lanceur du javelot (3F); coureur à pieds (4,50F); softball (3F); vélo tout terrain (4,50F).
- Série Croix-Rouge monégasque. 2 val.: Composition d'artiste, allégorie (7F); portrait des chercheurs Albert Calmette et Camille Guérin, qui ont tous deux consacré leur vie à l'étude et à la recherche pour vaincre la tuberculose, et ont abouti à la découverte du vaccin B.C.G. (8F).
- Année du cinquantenaire de l'**Unicef**. 3F.
- 150e ann. de la découverte de la **planète Neptune** par l'astronome allemand Galle, en 1846, grâce aux calculs du Français Le Verrier. Diamètre équatorial 49500 km. On lui connaît 8 satellites. Neptune a été photographiée le 25 août 1989 par *Voyager 2*. La vignette illustre Neptune, «Dieu de la mer», Poséidon chez les Grecs, d'après une mosaïque romaine à Sousse, Tunisie. 4F.
- **René Descartes.** 400e ann. de la naissance du philosophe, mathématicien et physicien français né à La Haye. 5F.
- **Jean Baptiste Corot.** 200e ann. de la naissance du peintre français, connu pour ses paysages, et précurseur de l'impressionnisme. Autoportrait. 6F.
- **Francisco Goya.** 200e ann. de la naissance du peintre espagnol. Autoportrait. 7F.
- **Noël.** Les anges. 2 val. (3 et 6F)
- La ronce. Arbuste souvent épineux, très envahissant, aux baies noires rafraîchissantes. Bloc de 4 timbres (4, 5, 6 et 7F) représentant les quatre saisons de la ronce.
- Série à l'effigie du prince Rainier III. Trois valeurs correspondant aux modifications des tarifs postaux intervenues le 18 mars 1996: vert (2,70F), rouge (3F) et bleu (3,80F). Dessins et gravures: **Czeslaw Slania**.
- **Jardin exotique.** Trois valeurs représentant les cactées du Jardin exotique: *Bromelia Brevifolia* (0,10F); *Stapelia Flavirostris* (1F); *Cereus Peruvianus, variante Monstruosa* (5F). Gravure: **Czeslaw Slania**.

Suite de la page 28

C) Présentation

Cette production hors commerce et de grand luxe renferme exactement dix-sept pages de format identique (26,5 cm par 23 cm), sur papier carton blanc de grande qualité, avec une présentation spéciale appropriée à l'événement.

Sur le fond de chaque page, on retrouve, imprimées en gris, les armes de la famille des Grimaldi. Tout autour de la page, un trait cadre imprimé en or et, dans la partie supérieure, le médaillon de Lagriffoul frappé à sec. À l'exception de la première, toutes les autres pages portent cette présentation spéciale.

Édouard Berck les décrit ainsi: «Nos feuilles spéciales jonc or, montées sur onglet toile et dorées sur tranche, avec comme fond de teinte, les grandes armoiries des Grimaldi» (op. cit., 17e édition, page CC).

Chaque page est séparée par un intercalaire plastifié qui devait, en principe, protéger le contenu. Mais on se rend compte rapidement qu'il a plutôt subi les outrages du temps. Ce qui demeure, néanmoins, insignifiant par rapport aux pièces présentées !

À noter également que les pages de cet album sont reliées ensemble par un double cordon (rouge et blanc) qui représente les couleurs officielles des Grimaldi.

D) Contenu

Maintenant nous pouvons parler du contenu de cet album, la merveille de cette émission spéciale et qui constitue, d'après nous, l'un des grands sommets atteints par les «tirages spéciaux» réalisés dans la Communauté française au niveau postal. Cette production exceptionnelle rejoint les fameux «recueils» édités par les PTT de France et destinés à quelques rares prévilégiés !

À la première page, soit la page de présentation de ce livre du mariage, on retrouve le cachet imprimé dans la cire rouge-vin des armes des Grimaldi (dimension de 8 cm de rayon) et au bas la date du mariage «19 avril 1956» (33) .

Puis la seconde page présente d'abord le contenu de cet album: «Timbres-Poste et Tirages spéciaux de luxe émis à l'occasion du Mariage princier»; ce sera ensuite les nouveaux mariés: «de son Altesse Sérénissime Monseigneur Rainier III Prince Souverain de Monaco avec Mademoiselle Grace-Patricia Kelly» (34) . Le *Berck Spécialisé*, dans sa 15e

Suite de la page 42

DE TOUT POUR VOUS!

Guy Lafortune

a/s la timbrologie

B.P. 414, Montréal-Nord (Qc) H1H 5L4

(514) 326-0074

édition, nous le confirme: «Titre et Présentation du contenu de l'Album du mariage en gothique imprimé en noir, rouge et or sur les grandes armes des Grimaldi, en gris Trianon» (page AA).

La troisième page 35 renferme la série complète (tant de la Poste ordinaire qu'aérienne) revêtue de l'oblitération spéciale du Premier jour d'émission avec la nuance ROUGE (plutôt que noire). Avec le temps, la nuance ROUGE s'est transformée en couleur MAUVE !

À la quatrième page, l'album présente la série complète neuve 36. Édouard Berck estimait que «chaque feuillet a été manipulé de 12 à 14 fois. Cela fait 100 000 feuilles façonnées en 21 jours» (*Berck Spécialisé*, 15e édition, page BB).

Puis commence la présentation des fameux «tirages spéciaux» si rares de Monaco réalisés à cette occasion (pages 5 à 16 inclusivement): blocs-feuillets spéciaux (pp.5 et 6), épreuves collectives (pp. 7 et 8), et épreuves de luxe (pp. 9 à 16) qui sont les moins rares de ces «tirages spéciaux».

Ce sera d'abord à la page 5 le bloc-feuillet spécial dentelé et gommé renfermant les timbres de la Poste ordinaire 37, puis ceux de la Poste aérienne 38 à la page 6.

À la page 7, nous retrouvons l'épreuve collective sur papier carton

34

36

33

37

38

35

39

contenant les timbres de la Poste ordinaire (39) tandis que la page suivante présente celle de la Poste aérienne (40).

Aux pages suivantes, c'est-à-dire de la 9e à la 16e inclusivement, nous voyons la série complète des «épreuves de luxe» présentées une par une dans l'album du mariage (41).

À la dernière page, nous retrouvons l'origine de ce livre d'art consacré au mariage princier de 1956: «cet album édité à l'occasion du mariage de S.A.S. le Prince Rainier III avec Mademoiselle Grace-Patricia Kelly, a été réalisé dans les ateliers d'art—Édouard Berck—philatéliste-éditeur—6, Place de la Madeleine. Paris» (42).

E) Réalisation

Dans l'édition 1960 (17e édition) de son catalogue annuel des timbres français, Édouard Berck nous parle de la réalisation de cet «album du mariage» édité au cours de l'année 1956.

En premier lieu, il affirme que ce fut un rare exploit technique que d'avoir réussi cet album du mariage en si peu de temps, à cause de la manipulation exigée pour sa production.

Il détermine, de plus, son tirage de 400 exemplaires dont quelques-uns lui ont été remis gracieusement ou qui lui sont offerts dans le cadre du négoce philatélique. De toute façon, les exemplaires disponibles sont excessivement rares. Notre expérience personnelle indique que, depuis une vingtaine d'années, il n'y en a eu que quelques exemplaires offerts dans le cadre des ventes sur offres.

Enfin, Édouard Berck nous a avoué candidement, lors d'une rencontre à son magasin situé sur la Place de la Madeleine, à Paris, qu'il a réalisé cette production exceptionnelle tout à fait gratuitement, ce qui explique pourquoi les autorités monégasques lui en ont offert gracieusement quelques exemplaires.

Conclusion

Encore une fois, Monaco nous a permis de réaliser une étude philatélique de premier ordre sur une de ses productions postales exceptionnelles, la série commémorant le mariage de S.A.S. Rainier de Monaco avec Mademoiselle Patricia Grace Kelly.

Rares sont les philatélistes qui connaissent toutes les richesses philatéliques éditées lors du mariage princier. Voilà pourquoi nous avons profité de cette émission commémorative spéciale pour la présenter dans sa totalité aux collectionneurs, philatélistes et mêmes spécialistes des timbres-poste monégasques.

Nous espérons qu'à partir de maintenant ces derniers sauront qu'il existe dans la philatélie (tant française qu'étrangère) des sujets inconnus qui mériteraient d'être exploités et présentés dans le cadre d'une recherche philatélique.

(40)

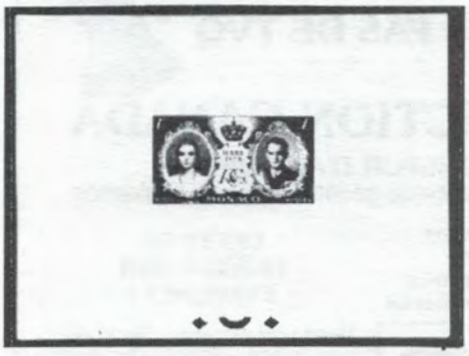
(41)

(42)

BIBLIOGRAPHIE

A) CATALOGUES:
1) généraux:
a) Michel: Europa West 1976;
b) Maury, 1978;
c) Cérès, 1985;
d) Yvert & Tellier, 1981;

2) spécialisés:
a) Berck Spécialisé, diverses éditions citées;
b) *Catalogue Spécialisé des Timbres de Monaco,1 959;*

B) BROCHURES (éditées par *Le Monde des Philatélistes)*
a) Ceux qui créent nos timbres:

l) Tome III: Bernard Minne (pages 11 et 12);
2) Tome IV: Jules Piel (pages 7 à 10).